

Modalités de circulation et de stationnement autour du Stade de l'Aube lors des matchs de l'ESTAC

Dans le cadre de la **montée en Ligue 1 Mc Donald's du club troyen**, les Villes de Troyes et de Pont-Sainte-Marie, ainsi que Troyes Champagne Métropole et l'ESTAC, en lien avec la Préfecture de l'Aube et les forces de police, mettent en place de **nouvelles modalités de circulation et de stationnement autour du Stade de l'Aube lors des jours de matchs** afin de faciliter l'accès au stade et de fluidifier la circulation.

Ces nouvelles **modalités sont en cours de finalisation et se construisent** en prenant en compte les problématiques connexes, mais parfois divergentes, des riverains, des commerçants, des visiteurs et des supporters du stade de l'Aube. Ce nouveau dispositif sera effectif **prochainement pour la quinzaine de matchs de Ligue 1 qui auront lieu à domicile**.

Gestion des flux et du stationnement : faciliter l'accès des supporters et garantir l'accès aux riverains

L'objectif de ces **nouvelles modalités est de permettre une meilleure gestion des flux et du stationnement autour du stade de l'Aube**. Les **parkings seront fléchés en amont** de manière à délester progressivement les avenues qui mènent au stade.

La **signalétique débutera dès la rocade**, indiquant de **prioriser la sortie 4**, à la hauteur de Crenay-près-Troyes. Une **nouvelle offre de stationnement est disponible avec un parking relais de 110 places** mis à disposition par Mc Arthur Glen dans le cadre d'un partenariat avec l'ESTAC, rue Marc-Verdier à Pont-Sainte-Marie. Ce parking est **gratuit et ne nécessite pas de réservation préalable**. Pour parcourir les 2km qui les sépare du stade de l'Aube, les **supporters pourront soit opter pour la marche à pied** (environ une trentaine de minutes) soit **prendre les navettes gratuites spécialement mises en service par l'ESTAC** qui feront des aller-retours entre le parking et le stade en déposant les supporters au plus près du stade. Il en est de même pour le retour à son véhicule à la fin du match. Sept parkings sont également mis à disposition sur réservation auprès de l'ESTAC aux abords du Stade de l'Aube.

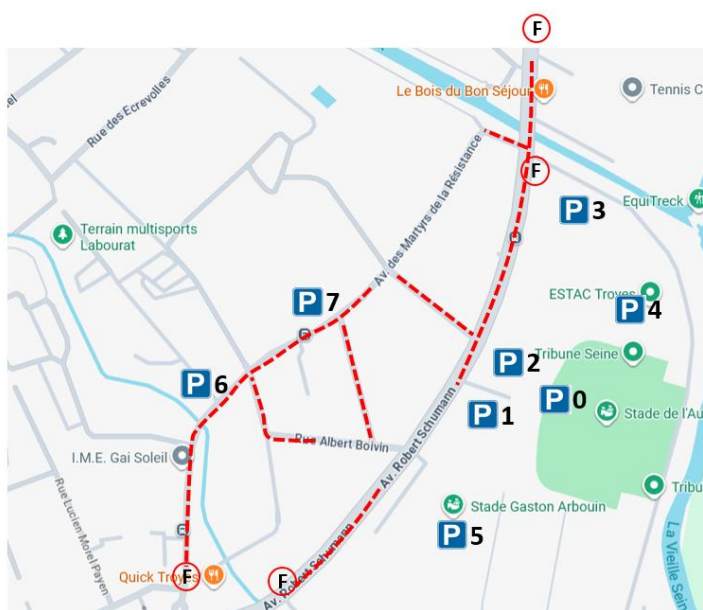
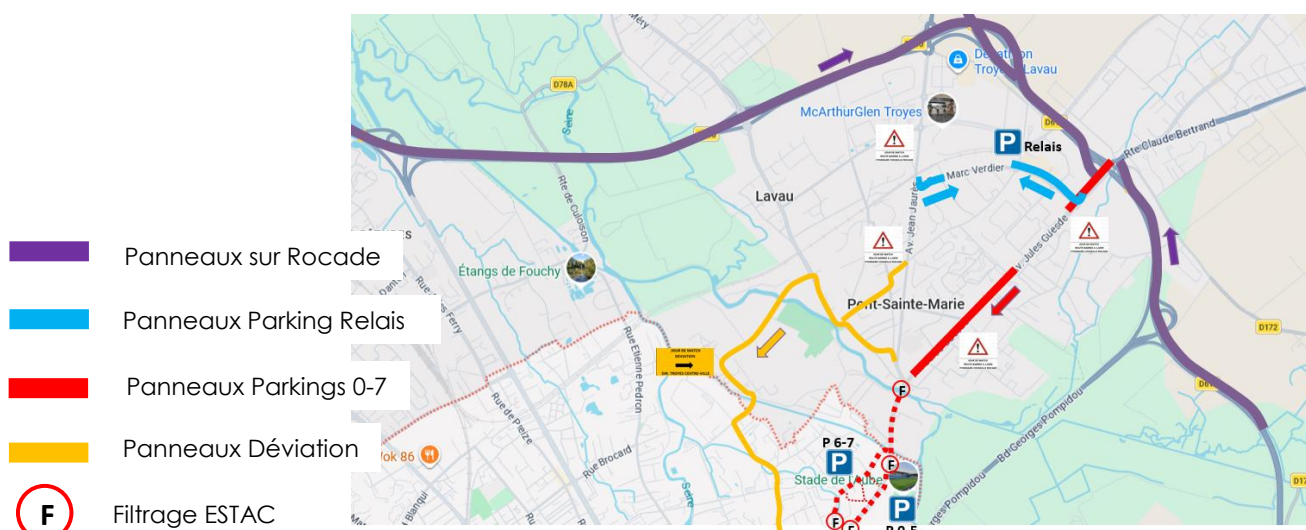
Ces espaces de stationnement dédiés ont pour objectif d'éviter le stationnement anarchique en voirie afin de le laisser aux riverains du secteur.

Un nouveau plan de circulation en cours

Différentes voies de circulation seront réduites à la circulation au sein des villes de Troyes et de Pont-Sainte-Marie afin de garantir la sécurité de tous : avenue Robert-Schuman, avenue des Martyrs de la Résistance, rue Pierre-Gerdy, rue Gaston-Arbouin, rue Fernand-Doré, rue Albert-Boivin, rue Louis-Girardot (Troyes), rue Roger-Salengro, avenue Jules-Guesde (Pont-Sainte-Marie).

Les points de filtrage seront plus nombreux et plus étendus que précédemment : **deux nouveaux points de filtrage**, l'un au niveau de l'avenue des Martyrs de la Résistance et l'autre de la rue Roger-Salengro.

La **signalétique est le support essentiel** de ces nouvelles modalités de circulation et de stationnement. Sur tout le trajet des supporters, des panneaux seront installés afin de les flécher vers les huit parkings dédiés.



Un **nouveau parking de 247 places est également proposé** : sur réservation, le « P7 », visible sur le plan ci-contre, est situé avenue des Martyrs de la Résistance.

Plus de 1 400 places de parkings sont ainsi dédiées aux visiteurs du stade de l'Aube.

Sécurisation du secteur lors des matchs à domicile

La gestion des flux est également nécessaire pour **améliorer la sécurité notamment des piétons les soirs de match**. Ainsi, en plus de l'avenue Schuman, **l'avenue des Martyrs de la Résistance ainsi que la rue Salengro, feront l'objet d'un filtrage** les jours de match.

Conformément aux demandes de la Préfecture, le secteur sera fermé à la circulation, avec la mise en place de zones de filtrage **deux heures avant le coup d'envoi des matchs de l'ESTAC et jusqu'à deux heures après leur fin**.

Le personnel de l'ESTAC et les forces de police positionnés aux différents points d'entrée fera preuve de discernement pour faciliter l'accès au camping et aux commerces pendant ces quelques heures de contrôle, qui se dérouleront le plus souvent en fin d'après-midi ou en soirée.

Un stade en centre-ville : tous les moyens pour s'y rendre

Un stade en centre-ville conduit à des aménagements de la circulation automobile mais également à pouvoir **penser à d'autres mobilités**.

Le **co-voiturage** entre amis ou avec la famille c'est parfait, mais avec d'autres personnes c'est possible aussi grâce à l'application **Karos**, le service de court-voiturage de Troyes Champagne Métropole. L'occasion de gagner en efficacité mais aussi de faire des économies ! Plus d'informations sur : <https://swll.to/tcm-karos>

Dans la dynamique sportive du football, il est également possible de venir à **vélo** et de le garer sur place de manière sécurisée devant le stade. Considérant l'heure des matchs, il ne faut pas oublier ses équipements de sécurité notamment les **lumières** afin d'être visible sur la piste cyclable. Une station *Stade de l'Aube* est à proximité afin de déposer ou prendre un vélo **Marcel**. Plus d'informations sur : <https://swll.to/tcmvelo>

Selon l'heure des matchs, il est possible de venir en **bus** au stade de l'Aube, arrêts Europe et Point du Jour, lignes 1 et 7 (D1 et D7 le dimanche). Plus d'informations sur : <https://swll.to/tcmbus>

Un aperçu des temps de trajet à pied et à vélo :

- 20 min de la mairie de Pont Sainte-Marie au stade / 5 min en vélo
- 25 min du centre-ville de Troyes au stade / 8 min en vélo
- 30 min de Saint-Parres-aux-Tertres au stade / 10 min en vélo
- 35 min du Parc des Moulins au stade / 11 min en vélo